

TRANSPORT / TERRITOIRE : Opposition à la privatisation de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac

Une coalition d'élus de Bordeaux, de Gironde et d'aquitaine ainsi que la [CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BORDEAUX:] / T : 05.56.79.50.80 (siège à Bordeaux/33) s'opposent à la privatisation de l'aéroport international de Bordeaux-Mérignac (ADBM). Ce groupement propose donc de racheter 10% du capital de l'aéroport en soulignant que l'ADBM dépasserait bientôt les 5 millions de passagers par an et qu'il générerait plus de 6 Md€ de retombées économiques globales. A ce jour, l'Etat détient 60 % du capital, la Chambre de Commerce et les collectivités les 40 % restants.

www.bordeaux.cci.fr / www.bordeaux.aeroport.fr